Différence Lille2/FLD Lille

Par **Mathilde_**, le **08/06/2012** à **12:47**

Bonjour à tous, je poste ce message afin d'avoir des renseignements sur la fac Lille2, public donc, et le FLD de Lille, privée. Je suis en terminale, et j'hésite beaucoup entre ces deux facs. Je suis prise à la FLD mais peux toujours m'inscrire à Lille2. J'aimerais savoir si l'une a meilleure réputation (il me semble que le diplôme de la FLD est délivré par Toulouse), si nous sommes vraiment plus encadrés à la FLD, l'ambiance des deux facs etc ? J'ai regardé les taux de réussite en L1, et la différence est tout de même de 40% ce qui est considérable... J'ai aussi fait les portes ouvertes, c'est sur que le cadre de la catho est beaucoup plus sympa mais je me demande si ces arguments valent vraiment le prix qui est élevé ! J'espère avoir quelques conseils car je suis vraiment perdue ... Merci d'avance

Par **Mathou59**, le **08/06/2012** à **21:38**

Bonjour Mathilde!

Je suis en L2 à la catho (dans l'attente des mes résultats...) donc je peux essayer de répondre a tes questions.
Je précise que je ne connais pas du tout Lille 2, je n'ai fais que les portes ouvertes (et je n'y suis pas restée longtemps^^). Il me sera donc difficile de te parler des deux, néanmoins je peux te parler un peu mieux de la FLD.

Effectivement les résultats sont bons (un peu moins cette année mais rien d'extraordinaire).
Le cadre est très sympathique, les locaux très propres. Bien sur c'est superficiel mais ça joue quand même énormément sur le moral et l'ambiance je trouve.
Concernant l'ambiance, tout dépend d'où tu viens, de quel type de lycée. Il y a beaucoup de gens qui ont de l'argent, c'est certain mais pas que. Des milieux beaucoup plus "basiques" y sont (ce n'est donc pas qu'une fac de "fils à papa pour petits bourgeois").
Les cours de L1 sont plutôt intéressants. Personnellement je fais la licence européenne donc c'est un peu particulier.
En droit constitutionnel on a Alex Turk (ex président de la CNIL, sénateur...) en tant que prof, homme très intéressant et passionné avec beaucoup d'histoires et d'anecdotes à raconter!
Je sais que sa fille (Pauline Turk) enseigne à Lille 2.
Il y a quelqu'un (de très gentil soit dit en passant!) qui se charge des stages (si tu as des difficultés à trouver, il est bourré de contacts et de conseils) et qui t'aide à faire ton CV, améliorer ta lettre de motivation... Des séminaires, conférences sur des sujets d'actualités ou les professions juridiques sont aussi régulièrement organisés.

Un élément qui me semble important, surtout en 1ère année quand on débarque dans un

univers un peu étranger est que les amphis sont moitiés moins plein par rapport à Lille 2 (on est environ 500 et beaucoup lâchent les cours entre temps. Les amphis sont donc calmes et les profs ne s'en vont pas en plein milieu d'un cours parce qu'ils y a trop de bruit. Tu n'as pas le droit à la prise de notes sur ordi en 1ère année à la Catho. De plus, être moins nombreux permet une meilleure relation avec les profs (qui sont assez présents et souhaitent vraiment notre réussite). Bon a savoir: il y a du tutorat avec des profs, d'une durée d'1/2 sur RDV pour t'entrainer sur des exercices ou te faire expliquer quelque chose que tu n'as pas compris, et ce dans chaque matière principale durant toute la durée de tes études. Ça peut constituer une aide précieuse et apparemment ceux qui le font réussissent beaucoup mieux!
2e élément qui a beaucoup joué chez moi c'est les taux de réussites aux différents concours (que je peux te fournir si ça t'intéresse). Sur ce point je pense sincèrement que la FLD est imbattable.

Dernier point: on a des séances de méthodologie (ce qui ne se pratique pas à Lille 2). Ces séances consistent en 1h30 dans les matières fondamentales lors des TD, ce qui permet d'être blindé pour les concours et d'acquérir beaucoup de rigueur au fil du temps. On fait des exercices, des sujets d'examens avec le prof qui est à notre entière disposition en cas de besoins et nous aide à comprendre en corrigeant.
On a environ 4 interros écrites de cours (pour 8 TD)et je crois qu'à Lille 2 c'est beaucoup moins (mais à vérifier). C'est vraiment génial car ça t'oblige à apprendre ton cours très régulièrement et donc du coup à être prête pour les exams car on a appris au fur à mesure. De plus, ça aide à améliorer ta note de contrôle continu (qui correspond à 50% avec les DS). Sur ce point et avec les DS, je dirais que c'est un sacré avantage et ça nous met bien en condition pour les exams. En règle générale j'aurais donc tendance à te dire que oui, on est plus encadrés à la FLD (appréciable même si je suis de caractère un minimum rigoureux). Le prix est certes élevé (même si un proportionnel aux revenus de tes parents) mais la qualité se paye (même si on peut très bien réussir à la fac publique, je ne dis pas du tout le contraire, c'est juste plus difficile je pense).

Voila, j'espère t'avoir un peu aidée!
Si tu as d'autres questions n'hésite pas.

Par **Mathilde_**, le **09/06/2012** à **11:20**

Merci Mathilde d'avoir pris le temps de me répondre, et pour tous ces renseignements !! Justement je viens d'un lycée public et je me posais un peu la question de l'ambiance... Ca me rassure ! Effectivement les amphis sont "à taille humaine" contrairement à Lille2, je l'avais remarqué durant les portes ouvertes. J'avais aussi entendu parler des tutorats, je me demandais si c'était réellement accessible et "tenu" dans la longueur, merci de me l'avoir confirmé. Je suis intéressée par les taux de réussite pour les concours, ça m'aidera peut-être à me décider...
Pour ce qui est des séances de méthodologie et des DS, merci de tes précisions, cela m'éclaire déjà un peu plus.
Je me demandais aussi, si tu savais s'il était possible d'intégrer une fac publique en cours de cursus si on a commencé dans le privé ?
Encore merci de tous tes renseignements et bon courage pour l'attente des résultats! :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Mathou59**, le **09/06/2012** à **14:08**

Pour info, une de mes meilleure amie que je me suis faite en première année viens d'un lycée public du Nord et en plus de cela, c'est une très bonne élève qui n'a aucun mal à suivre alors comme quoi... ;) Donc ce n'est pas forcément la majorité mais il y en a!
Il n'y a aucun problème pour intégrer une fac publique en cours de cursus. Beaucoup le font par exemple en cas de redoublement ou parce qu'ils ne supportent plus le suivi des profs et la pression de la FLD (mais pas mal reviennent l'année suivante dans le privé aussi^^).
Je te confirme que le tutorat n'est pas que du blabla, il suffit de prendre RDV au secrétariat pour la matière concernée et c'est que du bonus.

Par **Mathilde_**, le **10/06/2012** à **22:05**

D'accord :)
Est ce que tu pourrais me transmettre les taux de réussite ou m'indiquer où on peut les trouver? J'ai cherché mais en vain ...

Par **ele67**, le **21/06/2012** à **20:34**

Bonjour, je suis prise a la FLD en licence europeenne, j'hesite un peu sur les débouches car je ne sais pas encore ce que je veux faire est ce que quelqun qui y est pourrait me parler des débouchés possibles en fin de licence, si cela peut mener aux concours d'écoles de commerce par exemple ? car j'hésite je ne suis pas sur de vouloir faire un metier dans le domainejuridique. Les taux de reussite sont-ils vraiment bons ? merci, pour votre aide.

Par **Mathou59**, le **22/06/2012** à **20:56**

Bonjour ele67. Comme je l'ai dis plus haut je suis aussi a la FLD en filière euro. Sincèrement je ne pense pas que ce soit la filière appropriée pour ensuite tenter une école de commerce. Bien sur il y a des personnes à qui le droit ne plait pas et dans ce cas, soit elles quittent dès la 1ère année (pour la FLSEG par exemple) soit elles continuent jusqu'à la licence puis se réorientent mais à ma connaissance assez rarement pour tenter les concours d'écoles de commerce, les deux disciplines étant quand même assez éloignées! Parce qu'à part un peu d'economics en première année et du business economics en deuxième, tu ne vas pas du tout touché à ce domaine donc ca me semble un peu compliqué.

Après il est bon de savoir que pas mal de métiers sont possibles après des études de droit ca mène un peu à tout comme cursus, même à des trucs au final qui n'ont plus trop de rapport avec le juridique. La FLD organise régulièrement durant l'année des conférence métiers et je me souviens que cette année il y en avait une intitulée "les métiers pour ceux ne voulant pas faire de droit" donc c'est que ca existe ;)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Oui les taux de réussite sont très bon comparés aux autres facs (bien souvent ne dépassant pas les 30% en 1ère année).
A titre d'exemple, en 2009/2010 ils étaient de 63% en licence 1, 86% en licence 2, 85% en licence 3. Pour les masters, en 2010/2011 on est à 96% en droit privé et 100% pour les cinq autres.

N'hésite pas si tu as d'autres questions sur la licence euro!

Par **Ariane**, le **24/11/2012** à **11:26**

Bonjour, désolée d'intervenir dans ce sujet qui date un peu ^^ mais j'aimerais obtenir quelques renseignements sur la catho de Lille et plus particulièrement sur cette fameuse licence européenne. Je suis en terminale S et, si j'ai un très bon dossier scolaire (17 de moyenne environ durant tout le lycée, et niveau stable dans toutes les matières), j'ai vu sur le site que l'admission demande une bonne maîtrise de l'anglais, des résultats de concours linguistiques, etc... Je ne sais pas vraiment ce qu'ils entendent par "bonne maîtrise", est-ce qu'un bon niveau de terminale suffit ou est-ce que les étudiants qui font cette licence sont-ils vraiment déjà plus internationalisés que d'autres? Je ne me rends pas du tout compte du niveau à avoir pour postuler à cette faculté... Et, sachant que je serais plutôt intéressée par le droit humanitaire international pour le moment (mais que je pourrais très bien changer d'avis au cours de mes études), cette licence européenne est-elle vraiment la meilleure solution ou est-ce que faire un licence de droit classique est tout aussi bien? car si j'ai bien compris, la licence européenne a pour avantage de développer les connaissances linguistiques mais est moins approfondie dans les enseignements fondamentaux du droit?
Et (dernière question ^^), peut-on choisir entre les campus de Lille et de Paris ou est-on naturellement affecté dans l'un ou dans l'autre? Dans le premier cas, y en a-t-il un qui est mieux que l'autre? (Je risque de ne pas pouvoir aller aux portes ouvertes, donc j'essaie de me renseigner au maximum)
Voilà voilà, merci beaucoup si quelqu'un peut me répondre. Je suis assez stressée pour mon avenir et je suis un peu perdue dans tous les renseignements plus ou moins contradictoires qu'on me donne sur le droit.

Par **Mathilde_**, le **24/11/2012** à **14:13**

Bonjour! C'est moi qui avait lancé ce sujet, c'est assez amusant de te répondre du coup ! Je suis aujourd'hui à la FLD, dans la filière "classique" qu'ils appellent "culture juridique" je ne suis donc pas en euro mais j'ai quelques infos... En fait la première année, enfin du moins le premier semestre se divise en deux parties (pour la filière droit classique): unité fondamentale et unité de culture G. Il y a deux matières par partie, dans les UF, il y a donc Droit Civil et Droit Constitutionnel, et dans les UCG deux options que tu choisis (sciences po/histoire ou éco/gestion). La filière euro se passe différemment, tu as exactement les mêmes UF mais tu n'as pas les options que je viens de citer, qui sont remplacées par des cours en anglais, espagnol etc (il me semble). Donc c'est différent, tu auras les mêmes bases, mais pas les mêmes options, en gros. En revanche en deuxième année je pense que certains TD (comme droit pénal) ne te seront pas accessibles mais je ne suis pas sure. Un livre existe, présentant les différentes licences et masters de la catho... Niveau réputation, je pense que celle de Lille

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vraiment bien, certains parisiens viennent même sur Lille volontairement (de plus c'est la première à avoir été créée). Et il me semble que tu peux choisir le campus qui te plait le plus :) Enfin, au niveau de la sélection, il me semble que tu as un écrit et que tu fournis ton dossier, je pense que c'est assez accessible si tu as un bon niveau d'anglais de lycée. Voilà voilà, j'espère que j'ai pu t'aider!

Par **marieletombe**, le **28/12/2012** à **18:00**

Contrairement à ce que l'on croit, les universités publiques ont également mis en place des systemes de tutorat ou limité le nombre d'inscrits en TD (25 par exemple à Lille 2). de plus si la FLD propose des CDM en plus des TD, elle ne propose que 8 TD contre 10 à Lille. L'avantage est donc bien mince, sans meme parler des bibliotheques faméliques de la catho...

La seule différence entre Lille 2 et la Catho est malheureusement tue: c'est le niveau des Professeurs. Et oui, tous - sauf quelques extérieurs comme alex turk que l'on a recrutés à prix d'or pour cacher les autres - sont des docteurs en droit qui ont été recalés par le public (non qualifiés par le Conseil National des Universités ou non recrutés par les Facultés publiques). Pourtant ils y ont été formés mais jugés pas au niveau. Ce n'est pas un hasard malheureusement. Meme leurs titres sont usurpés: ils se disent maitre de conférence ou Professeur mais ces titres ne sont réservés qu'aux enseignants publics et obtenus après des concours exigeants (agrégation) que les enseignants de la FLD ont ratés... En conséquence, leurs publications sont moins fréquentes et moins bonnes que celles des enseignants à Lille 2. Et leurs cours sont moins bien faits...

Attention aux apparences. Rien ne justifie de payer 7000 euros par an pour un diplome moins reconnu (bon courage pour acceder à un M2 à Sorbonne ou Assas avec un cursus à la catho) et une formation moins précise (car les enseignants sont moins bons)

Par **marieletombe**, le **28/12/2012** à **18:01**

Contrairement à ce que l'on croit, les universités publiques ont également mis en place des systemes de tutorat ou limité le nombre d'inscrits en TD (25 par exemple à Lille 2). de plus si la FLD propose des CDM en plus des TD, elle ne propose que 8 TD contre 10 à Lille. L'avantage est donc bien mince, sans meme parler des bibliotheques faméliques de la catho...

La seule différence entre Lille 2 et la Catho est malheureusement tue: c'est le niveau des Professeurs. Et oui, tous - sauf quelques extérieurs comme alex turk que l'on a recrutés à prix d'or pour cacher les autres - sont des docteurs en droit qui ont été recalés par le public (non qualifiés par le Conseil National des Universités ou non recrutés par les Facultés publiques). Pourtant ils y ont été formés mais jugés pas au niveau. Ce n'est pas un hasard malheureusement. Meme leurs titres sont usurpés: ils se disent maitre de conférence ou Professeur mais ces titres ne sont réservés qu'aux enseignants publics et obtenus après des concours exigeants (agrégation) que les enseignants de la FLD ont ratés... En conséquence, leurs publications sont moins fréquentes et moins bonnes que celles des enseignants à Lille 2. Et leurs cours sont moins bien faits...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Attention aux apparences. Rien ne justifie de payer 7000 euros par an pour un diplome moins reconnu (bon courage pour acceder à un M2 à Sorbonne ou Assas avec un cursus à la catho) et une formation moins précise (car les enseignants sont moins bons)

Par **Mathilde_**, le **28/12/2012** à **19:51**

Ton commentaire est assez représentatif des tensions assez palpables entre public et privé. La catho est une très bonne fac et les profs sont qualifiés, que ce soit Alex Turk ou les autres. Cela dépend simplement de la motivation de chaque étudiant et pour certains qui ont besoin d'encadrement et d'un environnement chalereux, comme moi, la façon de faire est très adaptée! Connaissant des gens à Lille 2 j'ai parfois certains échos flippants...
Enfin bref ! Ce qui est drôle, c'est que tu as le même nom qu'une des profs de droit civil de la catho :p

Par **Flou**, le **04/04/2013** à **16:54**

Bonjour Bonjour !

Désolé d'arriver un peu tard sur ce forum.
J'aimerais savoir Mathilde, si finalement tu es bien a la FLD? Est-ce que ce n'est pas ' trop ' encadré ?
Comment s'entendent les étudiants ?
Le droit m'attire énormément, malheureusement je n'en ai jamais fait, j'ai donc peur de m'y inscrire et voir que cela ne me plait pas...

Merci d'avance pour ta réponse :) bonne journée!

Par **Alexa0994**, le **05/04/2013** à **19:03**

Bonjour Mathilde, maintenant que tu es a la FLD, j'aimerais avoir un avis interne de la licence droit et culture juridique, et j'aimerais savoir ce que la mention "culture juridique" a de spécial s'il te plait ?

Et merci d'avoir posé ta question sur la licence européenne, ça me conforte dans mon 1er choix, j'espère vraiment être prise :)))
Bonne continuation :D

Par **Mathilde_**, le **07/04/2013** à **12:15**

Bonjour ! :)
Pas de soucis j'imagine que le problème se pose chaque année pour pas mal de monde !
Effectivement j'ai finalement choisi la FLD et je ne regrette absolument pas mon choix. Que

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ce soit pour le droit que je trouve être une matière passionnante ou pour l'établissement.
Alors pour répondre à ta question, nous sommes en effet très encadré contrairement à une fac publique cependant ce n'est pas comparable au lycée. Les cours obligatoires sont limités (environ 8h/semaine). Les cours en amphi ne sont pas "obligatoires" puisqu'il n'y a pas d'appel mais fortement recommandés ! Au bout de deux absences dans un TD de la même matière (sans excuse valable) il est possible que tu ne puisses pas passer les exams ... Mais sinon pour le reste on est tout de même autonomes. Si tu veux de l'encadrement tu en as mais ce n'est pas "trop encadré" :).
Pour ce qui est du droit, c'est selon moi un domaine très intéressant mais c'est tout à fait subjectif. J'étais très attirée par cette matière l'année dernière c'est pourquoi je me suis dirigée vers cette licence cependant je n'en avais jamais fait avant non plus ...
Ce qu'il faut savoir c'est que si tu te rends compte que ce n'est pas ton truc il te sera possible de changer (jusqu'au second semestre il me semble) et de te diriger vers une autre fac de la catho ! Après je pense que tant que tu n'auras pas testé tu ne sauras pas si c'est fait pour toi ;)
La licence "culture juridique" est en fait la licence classique, ils l'ont juste renommée cette année afin qu'elle ait aussi une dénomination :) … Il n'y a pas de raison que tu ne sois pas prise, j'espère que ça te plaira et merci beaucoup !
Enfin pour l'ambiance, je la trouve très sympa ! En général les étudiants s'entendent bien mais sur 500 personnes il y en aura avec qui tu auras plus ou moins d'affinités.
Voilà voilà si vous avez d'autres questions n'hésitez pas !

Par **Ali**, le **13/05/2013** à **00:46**

Bonjour,

J'ai postulé pour la licence Européenne à la FLD, j'ai donc un entretien pour tester mon niveau de langue à passer d'ici quelques jours. Je vous avoue que j'ai très peur de ne pas être prise, est ce que quelqu'un l'aurait déjà passé ou aurait des renseignements ?
Merci beaucoup

Par **manonvdmme**, le **21/05/2013** à **20:48**

Bonjours , j'arrive un peu tard sur le forum mais je suis actuellement en 1es a lille et la licence européenne de la catho m'intéresse vraiment puisque je trouve l'aspect international intéressant. Mais quels sont les débouchés ? n'est il pas mieux de faire la licence "normale" à lille 2 ou à la FLD ? Merci de votre réponse :)

Par **romane899**, le **25/06/2013** à **16:06**

pour info supplémentaire, gaffe aux prof vraimme à la fld. Ils sont gentils mais pas terribles scientifiquement. Ils ne publient jamais rien, et les seuls connus sont à la retraite et un peu dépassé. Surtout qu'il parait que lille 2 interdit à partir de la rentrée à leurs profs de venir à la fld... va rester que des seconds couteaux!!! franchement pq payer?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **trimar**, le **06/10/2013** à **16:11**

Bonjour, suis en terminale S et j'aimerais vraiment intégrer la catho en 2014 en médecine. Pouvez-vous me donner quelques conseils ? Dans la lettre de motivation quels sont les points importants à souligner ? Si des difficultés en math, est-ce rédhibitoire ? des infos au niveau des notes ? Quels sont leurs critères de sélection.
Un grand merci à ceux qui pourront m'aider.
A bientôt :)

Par **Guillaume00**, le **23/11/2013** à **18:01**

Bonjour, je suis actuellement en Terminale S malheureusement je n'est pas un très bon niveau (9-10 de moyenne). Le droit m'intéresse énormément et la FLD semble être la meilleur école pour moi mais j'ai peur d'être refusé pour cause de mes notes.De plus, je ne suis pas étudiant à Lille mais à Rennes cela peut-il jouer contre moi ? Ai-je une chance d'être accepté ?

Merci beaucoup d'avance

Par **Yn**, le **25/11/2013** à **10:16**

[citation]De plus, je ne suis pas étudiant à Lille mais à Rennes cela peut-il jouer contre moi ? Ai-je une chance d'être accepté ? [/citation]
Tu as 100% de chance d'être accepté l'université de Rennes 1, laquelle offre une solide formation en licence et plus d'une vingtaine de M2.

Je ne vois pas l'intérêt de partir dans une "université" privée.

Par **vic51**, le **12/02/2014** à **22:31**

J'ai obtenu ma licence de droit à la FLD campus Paris et je suis partie dans une faculté publique pour mon Master car l'offre de la catho ne correspond pas à mon projet professionnel.
Je voulais juste revenir sur quelques points dit précédemment. Tout d'abord, sur les professeurs, nombres de prof de la catho publie dans les revues et je peux en rapporter la preuve à tout moment. De plus, 80 % ces professeurs (en tout cas ceux de paris) exercent dans d'autres facultés comme Nanterre, Descartes, Sorbonne .. Il y a également des professionnels reconnus (directrice de l'ONIAM par ex) qui font cours. Franchement pour voir la différence entre publique et privée, les professeurs de la catho étaient vraiment meilleurs et bien plus intéressants.

Le grand avantage de la Catho c'est surtout cette rigueur méthodologique que l'on nous apprend dès la première année (ce qui représente 72 h sur toute la licence !!), qui permet de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

maitriser parfaitement tous les exercices.

Par **Natlouthe**, le **05/04/2014** à **11:29**

Bonjour aimerais connaitre l.Avis d'etudiants de la fld campus issy les moulineaux. Niveau des profs sui semble être conteste ? Qualité des cours etc. Merci !

Par **16teen**, le **18/05/2014** à **12:26**

Bonjour, je suis en terminale S en section europeenne depuis 4 ans et je suis très très intéressée par la L1 multilingues droit européen à la catho. Je suis convoquée à un entretient demain et j'aurai aimé avoir des témoignages sur le déroulement de celui-ci...

D'avance merci !

Par **DroitLangue**, le **30/05/2014** à **23:46**

Coucou! Alors je me pose plein de questions pour l'an prochain au niveau des filières droit-langues et j'ai trouvé la licence européenne de la FLD à Lille qui à l'air super bien!
Je vis pas du tout sur Lille mais je suis née pas loin, donc déjà je me demande si j'ai des chances géographiquement parlant ? En plus on va dire que j'ai un bon niveau en langues mais ailleurs je tourne autour de 11 et ne parlons pas des maths ou je coule littéralement..(Je suis en TES).
J'ai reçu un mail pour un entretien mais j'ai pas pu y aller, on m'a donc attribué un entretien téléphonique mais n'ayant rien reçu j'ai envoyé un mail et on m'a répondu que j'étais "dispensé d'entretien en vu de la qualité de mon dossier" Est ce bon signe ? Parce que je ne trouve pas que mon dossier soit vraiment extraordinaire, je ni 17, ni 15 de moyenne..

Merci!!

Par **ganson**, le **02/06/2014** à **10:29**

Bonjour Mathilde
je me permets de te contacter car tes propos me semblent tellement honnêtes et censés; je suis la maman d'Alison 18 ans, 1ere L, et justement en surfant pour rechercher une université ou fac pour continuer ses études, j'en suis venue sur le site de ESPOL à Lille qui m'a amené sur le site de FLD qui je crois se trouve sur le même campus.
Pourrais-tu me renseigner sur cette filière ? as tu eu des écos ? Je ne te demande pas sur le campus car apparemment, tu en as l'air contente.
Pourquoi cette filière LICENCE EUROPEENNE DE SCIENCE POLITIQUE pour Alison? Non pas parce qu'elle veut faire de la politique mais tout simplement parce que cette filière me semble très PLURIDISCIPLINAIRE et qu'étant donné les secteurs qui semblent lui tenir à

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

coeur (enseignement, journalisme, communication et surtout LANGUES INTERNATIONALES où c'est son atout (elle parle déjà 5 langues couramment car elle a fait ses études au Luxembourg jusqu'0 17 ans), cela me semble être un bon compromis vu qu'on y trouve aussi de l'économie si jamais elle voulait plus tard se diriger vers un secteur où il en faudrait.
Je peux appeler bien sûr, mais au tél, ils ne vont pas s'avancer sur leurs éventuels points faibles mais que toi en tant qu'étudiante, tu sauras rester réaliste et neutre, ou peut-être connais-tu un autre étudiant qui saurait me parler de cette filière ?
Je te remercie Mathilde et j'espère que ta 2 année s'est bien passée.
Ah oui, ils prennent sur dossier...Alison a 13 de moyenne générale avec un secteur science/physique assez faible (dont elle n'aura plus besoin)dans cette filière.

Par **Customisation**, le **08/07/2014** à **12:12**

Attention

La catho c'est bien, tout du moins pour ceux qui ont besoin d'être encadrés, de suivre en quelque sorte une extension de son lycée

Mais si vous voulez vraiment réussir un parcours professionnel où il faut se battre, alors n'hésitez pas, prenez le public. LILLe 2 a de très bons professeurs, mais il faut s'accrocher, c'est dur très dur, mais quand vous réussissez vous avez le niveau.
Ne vous fiez pas aux statistiques de réussite, il faut tenir compte de ceux qui font une année pour voir (ou profiter de la bourse et des avantages des étudiants) et qui ne travaillent pas et de ceux qui ont payé (plutôt leurs parents) et qui doivent réussir pour que cet argent ne soit pas jeté par la fenêtre.
En tant que professionnel du droit, je préfère largement un étudiant venant du public qui a réussi son parcours dans la difficulté qu'un étudiant venant du privé à peine sorti du cocon professoral et qui flanche à la première difficulté sur le terrain.

Par **Lightblueberry**, le **22/11/2014** à **21:20**

Bonjour,
Je relance le sujet puisque je viens de découvrir la FLD et ESPOL et que la question de l'orientation approche... J'ai un assez bon dossier (entre 15 et 1§ en TS), et je suis tentée par ESPOL et par la licence européenne en droit, si je n'ai pas le concours de Sciences Po. Ma soeur est déjà à la catho, donc je suis au courant pour les profs, l'ambiance, etc. Mais qu'en est-il au niveau des débouchés ? Est-ce que ce sont des licences reconnues ? Est-ce que la FLD permet d'espérer avoir le concours de l'ENM ?
Merci d'avance

Par **Maude**, le **01/07/2015** à **14:41**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

Je suis prise à la FLD d'Issy (Paris), et j'hésite avec une Fac publique de province (car je n'ai pas été prise en RP sur ma FAC de secteur, trop loin dans mes voeux, il aurait fallu que je place en 1 ou 2 tellement la demande est plus importante que l'offre et mon bon dossier en ES en terminale n'est pas un élément pris en compte).
Lille FLD parait avoir une bonne réputation
Mais qu'en est-il de Paris?
vce que je lis jusque là est plutôt desanvantageux.

Par **CuinetPol**, le **02/11/2016** à **17:15**

Bonjour a tous, j'interviens tardivement sur le forum mais il me semblait important de vous poser certaines questions.

Je suis en Tles S dans un lycée privé de Frache-Comté. J'ai fait une 1ere aux alentours de 15-16 de moyenne, et je suis desormais à 13 puisque je prepare de concours de Science Po qui me prend du temps... Bref

Je suis clairement intéressé par le droit, je regardais pour Assas, Sorbonne... Mais ca semble mort

Je suis donc tombé sur la FLD, locaux très séduisants il faut l'avouer, je voudrai le cursus Droit-Science Politique, ou alors celui de droit
européen.
Je voulais en savoir plus sur la sélection, car il y a un numerus clausus de 100 personnes, et ca me semblait tout de même peu. Avec mes resultats, puis-je prétendre a être sélectionner, pour le cursus droit-sc po du moins ?

J'ai un niveau d'anglais faible (A2/B1), puis-je encore une fois pretendre a la FLD, mais au cursus e droit européen ?

Merci par avance de vos futures réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/11/2016** à **07:38**

Bonjour

[citation]Je suis en Tles S dans un lycée privé de Frache-Comté [...] Je suis clairement intéressé par le droit, [/citation]

Alors pourquoi ne pas vous inscrire à la fac de droit Besançon. J'y ai fait toute ma formation (de la L1 au M2), et je trouve que c'est une excellente fac et les professeurs sont très accessible.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Agathe20**, le **25/05/2018** à **23:58**

Bonjour tout le monde, en fait je suis prise à la FLD au campus de Issy et de Lille, et je sais pas du tout lequel est mieux classé/plus international/ meilleure ambiance. Est ce que vous auriez des conseils à me donner ?

Merciii

Par **Maxime C**, le **05/08/2018** à **17:31**

Bonjour,

Je me permets de « remonter » le sujet pour donner un témoignage sur Lille 2, car clairement la plupart des réponses ici sont orientées dans le même sens.

Tout d'abord, je ne me permettrai pas de commenter la formation de la FLD, car je n'y suis pas et refuse de me baser sur des ragots entendus ici et là. Il serait bon que chacun fasse de même.
Il n'est pas nécessaire de descendre une formation pour défendre la sienne, ou alors c'est que la défense n'est pas si pertinente...

Pour revenir au principal sujet, j'ai connu l'Université de Bourgogne et l'Université Lille 2, et j'ai vu une vraie différence entre les deux.
Tout d'abord, le niveau demandé et le niveau des cours qui m'ont semblé nettement supérieurs à Lille 2. En L1 et en L2, nous avons déjà des maîtres de conférences directeurs de M2, reconnus dans leur branche, et donc les cours sont très complets. Bien sûr, cela a ses avantages et ses inconvénients, car le niveau d'exigence suit. Ils sont pour la plupart très accessibles en cas de questions ou difficultés.

J'ajouterai qu'il y a de très nombreuses options proposées, notamment des enseignements de common law en anglais chaque semestre. Cela semble anodin, mais ce choix permet vraiment de se spécialiser et de personnaliser sa formation.

En L1 nous avons trois TD (droit civil, droit constitutionnel, anglais), en L2 cela passe à quatre (droit administratif, droit civil des obligations, anglais, droit pénal/ordre juridique de l'UE/histoire des institutions au choix). La plupart des chargés de TD sont très accessibles et attentifs aux difficultés, joignables par mail etc. Leur niveau d'exigence et niveau tout court diffère, mais il s'agit pour la plupart de jeunes doctorants. À chaque TD, la méthodologie est travaillée, et ce avec ses spécificités propres à chaque matière. Par ailleurs, un tutorat est possible et même des cours d'aide en méthodologie en petits groupes ou individuels.

Enfin, les pourcentages de réussite sont à relativiser. Certes, ils sont moins élevés qu'à la FLD, mais cela est dû simplement à un tri déjà effectué par la FLD. Une fois que vous enlevez les personnes ne venant jamais en cours, ici juste pour la bourse ou par hasard, le taux de réussite n'a rien d'anormal. Cela demande juste un travail régulier et une certaine rigueur.
J'ajoute que vouloir éviter la difficulté à tout prix n'est pas forcément formateur...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mon post étant déjà assez long, je reste à votre disposition si vous avez des questions. En espérant qu’il vous soit utile.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2018** à **07:40**

Bonjour

Je souhaite précisé mon message du 03/11/2016.
Si je conseillais la fac de Besançon à "CuinetPol" c'est tout simplement parce que c'était le fac de sa région.

Par **Maxime C**, le **06/08/2018** à **16:27**

Votre message était clair Isidore! Je faisais réfèrence aux autres réponses postées avant vous

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés